

# Nous avons trop de généraux lâches et bons à rien



*« La lâcheté se cache sous le masque d'une écriture empruntée. » (Raymond Brucker).*

*« Taire la vérité, n'est-ce pas déjà mentir ? Qui ne gueule pas la vérité, quand il sait la vérité, se fait le complice des menteurs et des faussaires ! » (Charles Peguy).*

*« La guerre et la fatigue qui suivit ont mis à la mode la servilité et le conformisme. »*

(Léon Daudet).

Mea culpa, mea maxima culpa ! Dans un précédent article, j'ai osé – et ce n'est pas la première fois – critiquer la tiédeur (la lâcheté ?) des présidents d'associations patriotiques chaque fois qu'on dénigre la France, son passé colonial ou son armée.

Je pense, entre autres, à l'instauration du 19 mars 1962 comme date « officielle » de la fin des combats en Algérie, à François Hollande condamnant, à Alger, les « massacres de Sétif », à Macron qualifiant l'œuvre française en Algérie de « crime contre l'humanité », ou encore au même rendant une visite de repentance à la veuve du traître Maurice Audin.

À chaque fois, on est surpris, scandalisé ou atterré devant le silence coupable des présidents d'associations – la plupart du temps des généraux – qui, au nom d'un apolitisme confortable, ne jugent pas prudent de pousser un coup de gueule, pourtant ô combien légitime !

Il va sans dire que je ne mets pas tous ces généraux dans le même sac. Il y a, parmi eux, des beaux soldats, des gens courageux, des hommes aux convictions fortes. Je pense, entre autres (mais la liste n'est pas exhaustive !) aux généraux Piquemal, Martinez, Dary, Pinard-legry... etc.

Mais ils sont, hélas, l'exception qui confirme la règle !

Je viens de relire la magnifique « Lettre aux officiers » de Pierre Sergent, que j'ai eu la chance de connaître (1). Dans ce livre, il écrit ceci : *« Depuis 1918, les généraux se relaient à la tête de nos armées pour les mener de défaites en désastres. Voilà plus d'un demi-siècle qu'ils sont incapables de nous donner la moindre victoire vraiment française, et ils voudraient s'arroger l'exclusivité de la pensée militaire ! À eux seuls stratégie et tactique. À eux la parole. À eux la vérité... On pourrait penser que le passé les incite à la modestie. Pas question... »*.

Cet avis est corroboré par celui d'un colonel, qui, tenu par l'obligation de réserve, signait ses écrits « Spartacus » pour dénoncer le fiasco de « l'Opération Manta » au Tchad(2).

*« Pourquoi ces généraux qui sont pourtant légataires des vertus de Bonaparte, Murat, Gallieni, Foch, Leclerc, Juin et de Lattre de Tassigny ont-ils ce comportement frileux, traditionaliste et irresponsable ? Parce qu'avant que quelques étoiles filantes n'ornent leurs manches, ils ont été ces jeunes officiers supérieurs qui ont su savamment éviter les pièges que les guerres coloniales, les « sales guerres », disséminaient sur leur « profil de carrière »... Pourquoi se voiler pudiquement la face, les guerres coloniales – l'Indochine et l'Algérie – ont profondément blessé l'armée*

*française et les plaies ne sont pas encore cicatrisées... Nos généraux ont un comportement frileux... parce qu'ils ont fait preuve de toutes les qualités qui, en période de non-conflit permettent aux plus falots d'accéder aux étoiles. Savoir se mettre en valeur, ne jamais dire non à un supérieur... ne pas hésiter à priver ses enfants de bifteck pour offrir un bon repas à son colonel (3), être toujours volontaire pour les corvées mondaines, ne jamais prendre de risques inutiles... »*

C'est vachard mais on peut supposer que l'auteur connaît son sujet ?

Mais il y a une autre explication au profil bas de certains généraux : on a fabriqué, au fil des années, une caste de privilégiés, au même titre qu'avec nos députés et sénateurs.

Du coup, l'armée souffre aussi d'un mal bien français, un mal qui ronge aussi bien la fonction publique que le secteur privé: « la pyramide à l'envers » :

Il y a pléthore de chefs et ces chefs nous coûtent cher !

Les Français, quand on les interroge, s'accordent sur le fait que le « Conseil économique, social et environnemental » (CESE) est un gouffre financier qui ne sert strictement à RIEN (sinon à recaser des « obligés » du système). L'utilité du Sénat est tout aussi discutable.

Tout le monde s'accorde également sur le coût prohibitif et le nombre trop important de nos députés : la France, avec 68 millions d'habitants, compte autant de députés et de sénateurs que... l'Inde : 1,26 milliard d'habitants(4) ; cherchez l'erreur !

Or, il y avait (en 2017) 518 généraux – ou assimilés – en activité dans l'armée française. Ce chiffre laisse rêveur quand on sait que notre armée est réduite, en gros, aux effectifs de l'armée d'armistice tolérée par Adolf Hitler après la mémorable raclée de juin 1940.

Vient se greffer là-dessus une autre « exception française » : Les généraux en « deuxième section ». Véritable institution

(depuis 1839) et unique en Europe, la « deuxième section » est composée des généraux qui ne sont pas en activité tout en étant à disposition du ministère.

Initialement, elle avait sa raison d'être : elle était conçue comme un vivier de généraux en temps de guerre, quand la France avait une armée d'appelés du contingent.

Mais la « deuxième section » ne correspond plus à la taille de l'armée actuelle. Elle compte environ 5 500 généraux et pourrait théoriquement fournir en effectifs l'équivalent de six armées américaines (et de combien d'armées mexicaines ???).

Cette « nomenclatura » bénéficie de nombreux avantages (tarif SNCF, solde de réserve ou retraite militaire avec abattement de 10 %...) sans aucune limite d'âge. Avantages qui se révèlent trop chers pour un vivier très peu utilisé (Le ministère fait appel, tous les ans, à une centaine de généraux en « 2S », soit moins de 2 % de l'effectif concerné) et coûte plus de 3 millions d'euros rien qu'en indemnités SNCF (laquelle, rappelons-le, est fortement déficitaire et renflouée par NOS impôts !).

Certes, c'est un coût relativement minime du budget total de la Défense, mais la faible utilisation des généraux en « 2S », souligne la nécessité d'une baisse drastique de leur nombre.

Ne cherchons pas de polémique stérile. Il n'est pas question de braquer le peuple contre ses « élites » (ou la troupe contre ses chefs). Il importe peu, après tout, de savoir si nos généraux doivent leurs étoiles à leur intelligence, leur courage, ou à la souplesse de leur échine ; s'ils ont obtenu leur avancement au mérite ou grâce à leur appartenance au « Grand Orient » (5).

Clemenceau disait : « *Les fonctionnaires sont comme les livres d'une bibliothèque : ce sont les plus haut placés qui servent le moins* ». Nos généraux sont des hauts fonctionnaires et certains sont en « 2S » depuis des années. Il importe donc de

savoir s'ils servent à quelque chose (et pour quel coût ?). Vaut-il mieux équiper un voltigeur en « Opex » d'un gilet pare-balles neuf (qui lui permettra de sauver sa peau) ou conserver les privilèges d'un vieux général en « 2S » ?

Cette question mérite d'être posée mais, bizarrement, personne ne la pose !

Je constate simplement que la peur de mécontenter le pouvoir – et de risquer de perdre les avantages de la « deuxième section » – confine plusieurs d'entre eux dans une tiédeur, une passivité voire une complaisance qu'on pourrait qualifier de collaboration honteuse.

### **Éric de Verdelhan**

- 1) « Lettre aux officiers » ; Pierre Sergent ; Fayard ; 1975.
- 2) « Opération Manta » ; Colonel Spartacus ; Plon ; 1985.
- 3) Ce conseil figurait dans le « Manuel du savoir-vivre » remis aux élèves-officiers d'une grande école jusqu'en 1972 (Note de l'auteur).
- 4) L'Inde, ancienne colonie britannique, a conservé un système qui s'apparente à la « chambre des Lords » et la « chambre des communes » anglaises.
- 5) Nous savons, depuis « l'affaire des fiches » du général André, en 1904, que l'appartenance à une loge maçonnique peut parfois être un critère d'avancement.